



26.09.2019

## Des parlementaires s'expriment dans une autre langue



Président d'Helvetia Latina, Jacques-Andre Maire (PS/NE) est à l'origine du projet avec Ueli Maurer. © KEYSTONE/ANTHONY ANEX

26.09.2019



Les parlementaires et les employés de l'Administration fédérale ont été invités à s'exprimer dans une langue nationale qui n'est pas la leur jeudi, première journée du plurilinguisme. Certains élus ont joué le jeu sous la Coupole.

Le but de cette journée est de promouvoir l'échange et la compréhension entre les employés des différentes communautés linguistiques, écrit Helvetia Latina, à l'initiative de cette journée.

Ce jeudi a été choisi parce que le 26 septembre coïncide avec la journée du bilinguisme dans de nombreux cantons, ainsi qu'avec la Journée européenne des langues, créée en 2001 par le Conseil de l'Europe.

Au Conseil national, Marina Carobbio (PS/TI) a ouvert la journée en français. Ruth Humbel (PDC/AG) a elle débuté son intervention en français avant de retourner à l'allemand. Leur collègue Benjamin Roduit (PDC/VS) s'est lui exprimé en romanche.

Le Conseil des Etats vit le plurilinguisme au quotidien puisque ses débats ne font pas l'objet d'une traduction simultanée et que chacun s'exprime dans sa langue, a rappelé le président Jean-René Fournier (PDC/VS). Il a ensuite adressé quelques mots à ses collègues en allemand et en italien.

## Vite oubliée

Invités à s'exprimer d'abord dans une autre langue que la leur, quelques conseillers aux Etats ont joué le jeu. Pirmin Bischof (PDC/SO) a ouvert les feux sur les déductions fiscales pour les familles: "nous en sommes à la première traktanda, si nous ne nous mettons pas d'accord, ce sera un meeting de conciliation". Les sénateurs ont ensuite oublié très vite la journée du plurilinguisme.

Les départements et les offices fédéraux sont libres de s'associer ou non à la journée. Ils ont la possibilité de choisir des activités qu'ils réaliseront parmi celles suggérées sur le site web d'Helvetia Latina. Cela va de l'écriture de courriels à la tenue de séances, en passant par des conversations téléphoniques, le tout à l'interne et dans une autre langue.

Romanches et Tessinois pouvaient s'exprimer pour une fois dans leur langue maternelle. Mais les Alémaniques et les Romands devaient choisir une autre langue que la leur.

ATS

UELI MAURER

RUTH HUMBEL

PIRMIN BISCHOF

JEAN-RENÉ FOURNIER

CONSEIL DES ETATS

TOUS LES TAGS

---